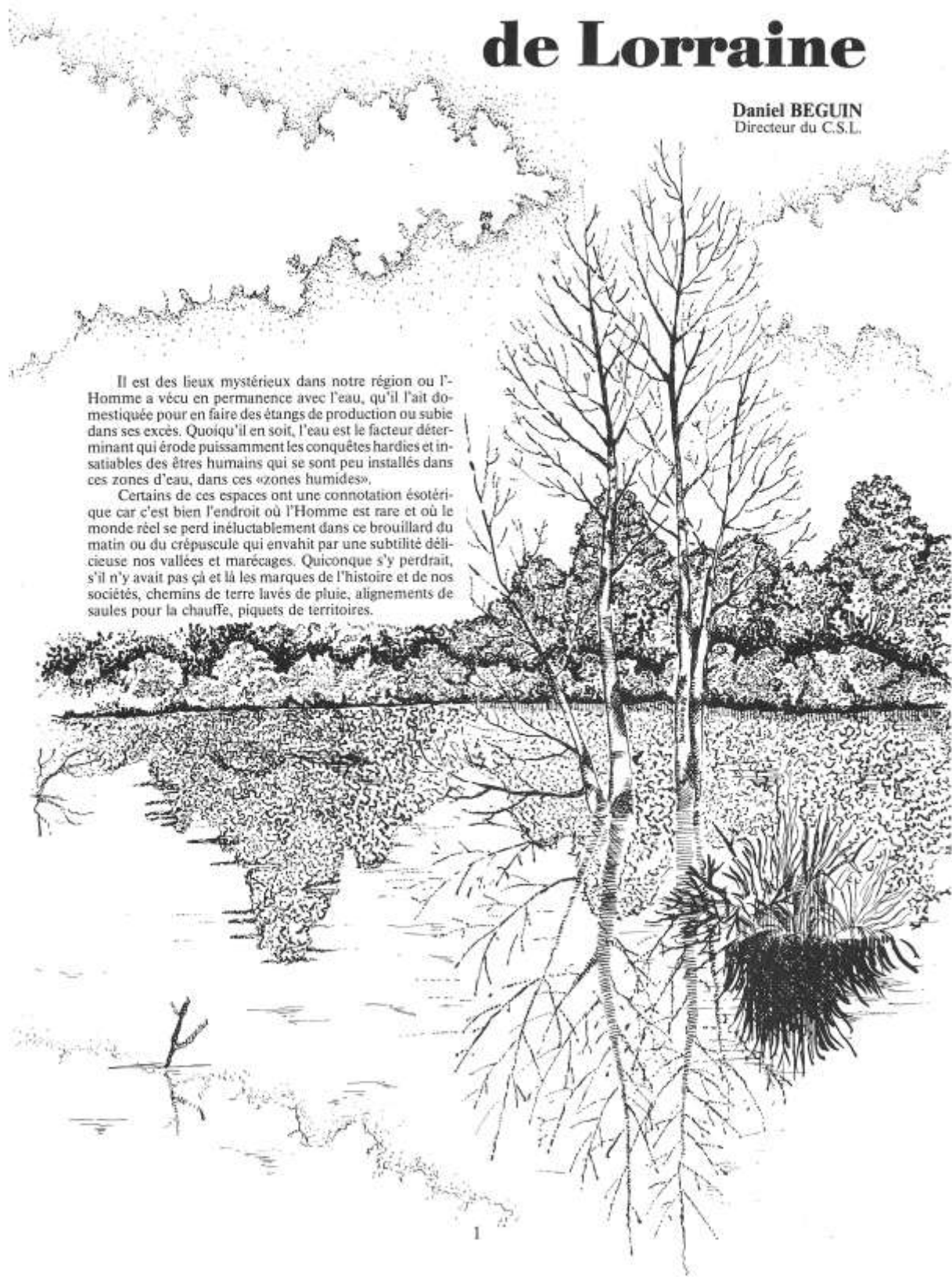


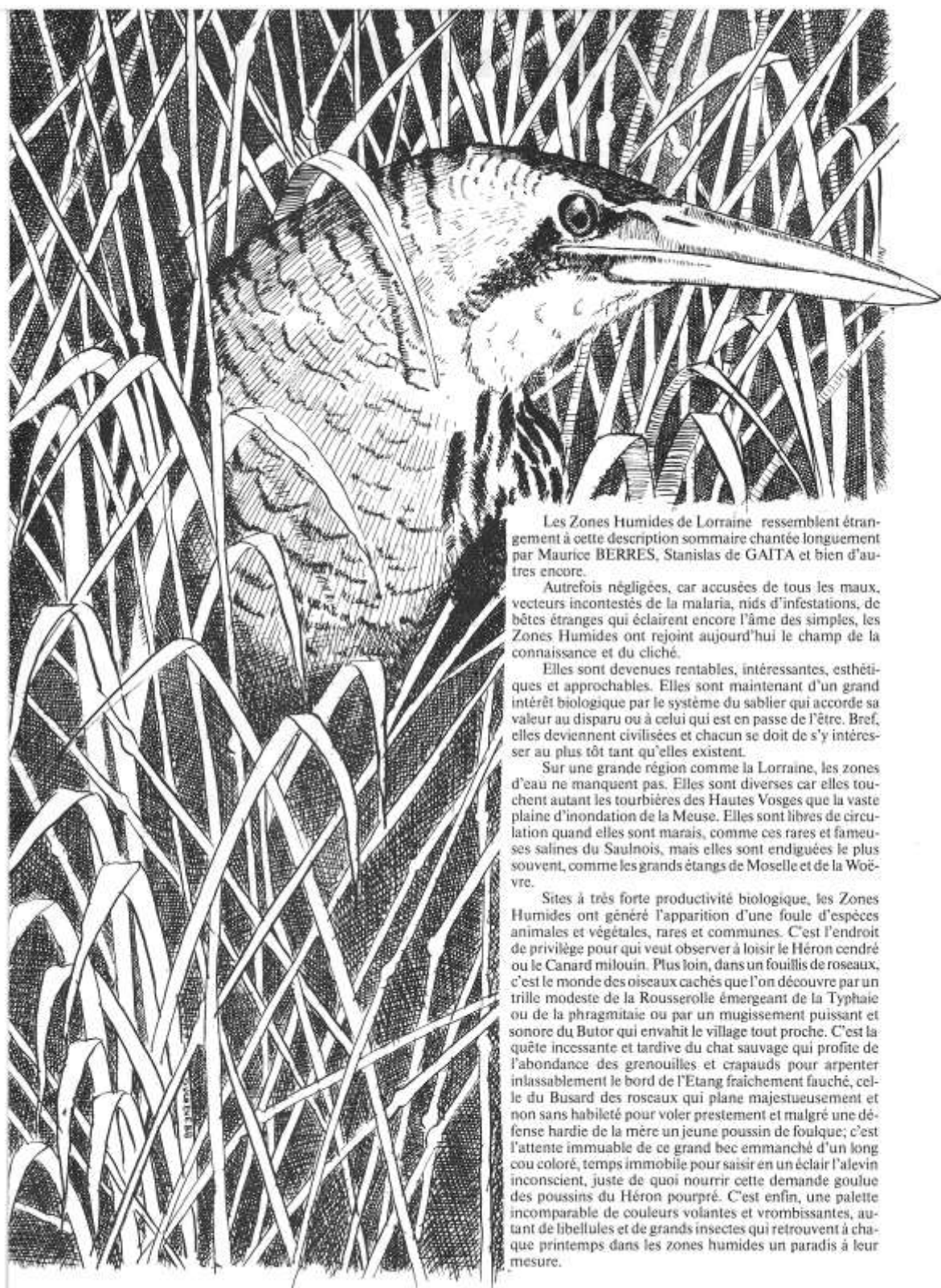
# Les Zones Humides de Lorraine

Daniel BEGUIN  
Directeur du C.S.L.

Il est des lieux mystérieux dans notre région où l'Homme a vécu en permanence avec l'eau, qu'il l'ait domestiquée pour en faire des étangs de production ou subie dans ses excès. Quoiqu'il en soit, l'eau est le facteur déterminant qui érode puissamment les conquêtes hardies et insatiables des êtres humains qui se sont peu installés dans ces zones d'eau, dans ces «zones humides».

Certains de ces espaces ont une connotation ésotérique car c'est bien l'endroit où l'Homme est rare et où le monde réel se perd inéluctablement dans ce brouillard du matin ou du crépuscule qui envahit par une subtilité délicate nos vallées et marécages. Quiconque s'y perdrait, s'il n'y avait pas çà et là les marques de l'histoire et de nos sociétés, chemins de terre lavés de pluie, alignements de saules pour la chauffe, piquets de territoires.





Les Zones Humides de Lorraine ressemblent étrangement à cette description sommaire chantée longuement par Maurice BERRES, Stanislas de GAITA et bien d'autres encore.

Autrefois négligées, car accusées de tous les maux, vecteurs incontestés de la malaria, nids d'infestations, de bêtes étranges qui éclairaient encore l'âme des simples, les Zones Humides ont rejoint aujourd'hui le champ de la connaissance et du cliché.

Elles sont devenues rentables, intéressantes, esthétiques et abordables. Elles sont maintenant d'un grand intérêt biologique par le système du sablier qui accorde sa valeur au disparu ou à celui qui est en passe de l'être. Bref, elles deviennent civilisées et chacun se doit de s'y intéresser au plus tôt tant qu'elles existent.

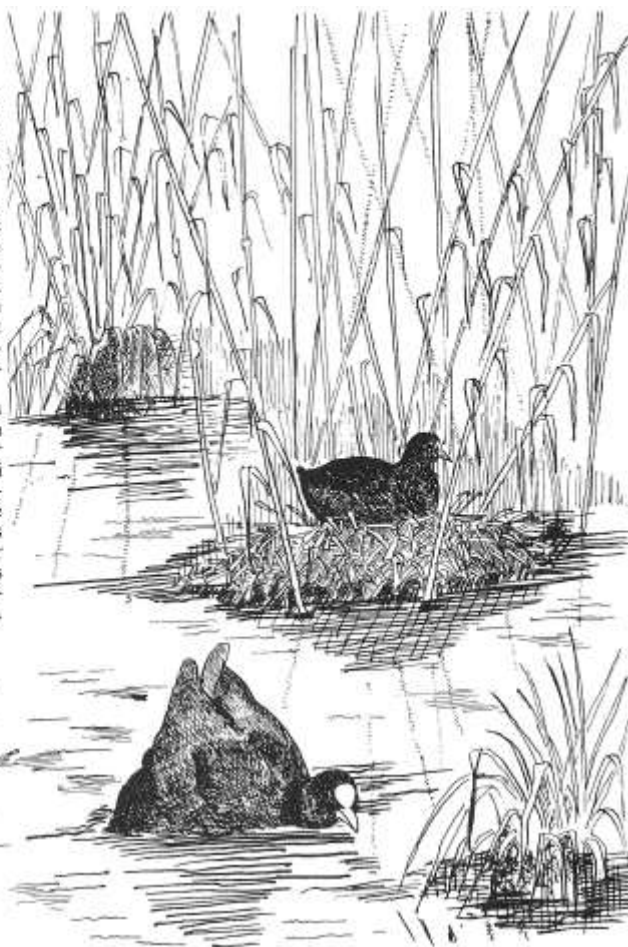
Sur une grande région comme la Lorraine, les zones d'eau ne manquent pas. Elles sont diverses car elles touchent autant les tourbières des Hautes Vosges que la vaste plaine d'inondation de la Meuse. Elles sont libres de circulation quand elles sont marais, comme ces rares et fameuses salines du Saulnois, mais elles sont endiguées le plus souvent, comme les grands étangs de Moselle et de la Woëvre.

Sites à très forte productivité biologique, les Zones Humides ont généré l'apparition d'une foule d'espèces animales et végétales, rares et communes. C'est l'endroit de privilège pour qui veut observer à loisir le Héron cendré ou le Canard milouin. Plus loin, dans un fouillis de roseaux, c'est le monde des oiseaux cachés que l'on découvre par un trille modeste de la Rousserolle émergeant de la Typhaie ou de la phragmitaie ou par un mugissement puissant et sonore du Butor qui envahit le village tout proche. C'est la quête incessante et tardive du chat sauvage qui profite de l'abondance des grenouilles et crapauds pour arpenter inlassablement le bord de l'Étang fraîchement fauché, celle du Busard des roseaux qui plane majestueusement et non sans habileté pour voler prestement et malgré une défense hardie de la mère un jeune poussin de foulque; c'est l'attente immuable de ce grand bec emmanché d'un long cou coloré, temps immobile pour saisir en un éclair l'alevin inconscient, juste de quoi nourrir cette demande goulue des poussins du Héron pourpré. C'est enfin, une palette incomparable de couleurs volantes et vrombissantes, autant de libellules et de grands insectes qui retrouvent à chaque printemps dans les zones humides un paradis à leur mesure.

Plus modestement, il faut reconnaître que ces zones d'étang et de marais sont des lieux privilégiés pour des centaines d'espèces bien différentes, prédateurs et proies, qui s'équilibrent subtilement dans cet échafaudage de la vie où l'eau joue le rôle indispensable d'activateur biologique.

Que l'on soit dans les marais de la vallée de la Chiers, sur le bord des étangs de Lindre ou de Lachaussée, dans une tourbière des Hautes Vosges ou en contemplation de la dernière grande rivière sauvage de Lorraine, la Moselle avant Nancy, tout nous indique que ces espaces d'eau sont menacés et riches. Menacés, car chaque année au nom de la sacrosainte rentabilité, on s'arrange pour en drainer et en assécher de nouveaux, quand ce n'est pas l'invasion d'un tourisme de masse indésirable ou la dépose d'une nouvelle poubelle.

Menacés aussi par l'altération profonde et continue des eaux qui les composent provoquant à terme la disparition pure et simple de la flore mais aussi de la faune. Riches car de tous les milieux naturels, ce sont les zones humides qui engendrent et qui accueillent la plus grande diversité floristique et faunistique du globe. Et que dire des paysages, de ces saules centenaires arqueboutés sur l'étang les pieds constamment immergés, de ces reflets scintillants sur l'eau, symbiose fugace du ciel et du liquide, de ces aurores blêmes sur le pays des étangs de la plaine uniforme à l'horizon en équilibre précaire dans une mince pellicule d'eau. Une réelle beauté hante encore nos paysages humides.



La Lorraine a la chance en comparaison avec nos voisins de Belgique, de Sarre ou de Suisse de disposer de zones humides prestigieuses abritant des espèces rarissimes ailleurs. Dépositaire d'un capital nature composé notamment de plusieurs dizaines de couples de Héron pourpré, de Grèbe à cou noir et de Canard Morillon, de plusieurs centaines de couples de Héron cendré, Busards des Roseaux, Martin-pêcheurs, Courlis et Petits Gravelots, la Lorraine doit garder cette richesse pour en mieux utiliser sa valeur.

Car il est possible ici comme ailleurs de sauver ces milieux humides en les valorisant, de démontrer le principe de la pisciculture rentable et de la conservation du patrimoine, de maintenir une agriculture respectueuse où l'Homme a sa véritable place en gérant ces espaces avec intelligence, de promouvoir une vocation touristique légère sur ces zones à fort potentiel paysager sans en altérer leur qualité première.

Certains d'entre-nous se sont attelés à cette tâche exaltante pour sauvegarder ces zones humides.

Lachaussée, Vittoncourt, Liffol le Grand sont autant de symboles de victoire de la sauvegarde du patrimoine de notre région que nous aimons tant. Demain, le Lindre, Amel et d'autres seront peut être sauvegardés, mais quel avenir possible pour les grandes plaines inondables de la Meuse déjà convoitées pour le peuplier, pour notre dernière rivière sauvage vendue à l'encan aux producteurs de granulats sans concertation aucune.

Pour ces zones là, l'avenir est encore bien sombre.

# Le Troglo

La revue qui aime la vie

Novembre 1995

**SPÉCIAL  
ZONES  
HUMIDES**

## EDITO...

**A**près un trop long silence, nous vous invitons dans ce numéro du Troglo à écouter le bruissement des roseaux caressés par le vent d'automne, à découvrir le chant étrange de la rousserole et la végétation méconnue des bords d'étang.

Les zones humides, dans notre région comme ailleurs, ont rétréci comme peau de chagrin depuis quelques décennies : drainées ou asséchées en vue de leur mise en valeur agricole, anéanties à grand renfort de bulldozer pour l'exploitation de granulats, ou transformées en zones industrielles. Pourtant, l'importance de ces milieux si riches et fragiles est maintenant reconnue, nous espérons vous en convaincre à notre tour.

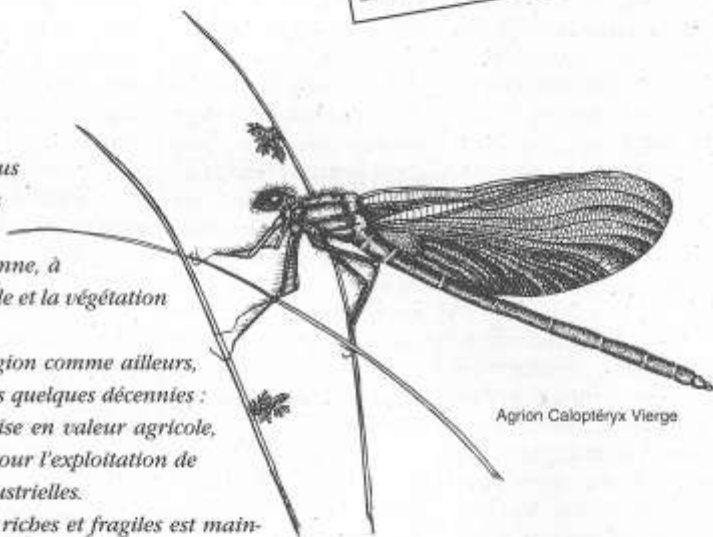
Tel le roseau qui plie (mais ne rompt point !) notre association n'est pas épargnée par les difficultés : surtout d'ordre financier, le ministère «oubliant» avec une belle constance de nous rembourser la solde des objecteurs de conscience que nous accueillons.

Nous gardons bon pied bon œil en dépit des vents contraires mais nous avons toujours besoin de votre soutien pour mener à bien tous nos projets !

*La tentation du reptil sur soi ou du découragement est grande, mais plus que jamais serrons nous les coudes...*

Catherine POIROT

**Le Troglo** : La revue qui aime la vie  
 Editée par l'Association "Oiseaux Nature"  
 Scierie d'Avin - 88220 XERTIGNY  
 Tél 29 50 15 23 - Directeur de la publication :  
 Fabrice CAHEZ - Comité de Rédaction : Les admin-  
 istrateurs d'Oiseaux-Nature - Illustrations :  
 Catherine POIROT - J. COME  
 R. MARTINEZ - J. CALAS - T. DESAILLY  
 Abonnement • Adhésion • Courrier lecteurs : Le  
 Troglo - Fabrice Cahéz - 88220  
 SERODDURT - Tél 29 09 72 86  
 Imprimé par in-Quarto sur Cyclus 100%  
 recyclé - Dépôt Légal : 4<sup>e</sup> Trimestre 1995



Agrion Caloptéryx Vierge

### Sommaire :

- Edito
- Les zones humides
- Remiremont : les phragmites s'installent.
- Le Roseau
- Au fil du rêve
- Les oiseaux des roseaux
- Jardins sauvages
- Nouvelles

# Zones Humides

Parce que les conséquences d'une mauvaise gestion de ces zones commencent à être largement connues (inondations, dégradation de la qualité de la ressource en eau...) et qu'on entrevoit le coût économique, social et écologique de nos erreurs, les zones humides font parler d'elles. Encore faut-il que cet intérêt soit compris de tous les acteurs publics et que la mise en place d'une véritable politique publique, cohérente et structurée, aboutisse sur le terrain à des mesures concrètes.

Les lignes qui suivent voudraient modestement apporter un complément d'informations puisées largement dans le rapport paru à la Documentation Française sous le titre : les zones humides - rapport d'évaluation 1994.

## A - Définition:

«On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année»; c'est la définition donnée dans la loi sur l'eau

de 1992. Font partie des zones humides: les plaines humides mixtes liées aux cours d'eau (la Moselle, par ex.), les zones humides des cours d'eau et bordures boisées (le ried alsacien), les marais et landes humides de plaine (la Brière), les zones humides de montagne, les marais agricoles aménagés (marais poitevin), les régions d'étangs (Bresse, Sologne, Dombes...), les zones humides liées à un plan d'eau ponctuel (étangs de Champagne humide), les baies rocheuses, les baies et estuaires moyens plats, les grands estuaires, les marais et lagunes côtiers, les marais saumâtres aménagés.

## B - Rôles des zones humides:

Espaces de transition entre la terre et l'eau, les zones humides sont des étapes essentielles au cycle de la vie. Si l'on pense volontiers à leur richesse biologique extraordinaire (c'est un des écosystèmes les plus productifs au monde), on oublie trop souvent leur rôle fonctionnel.

- **La régularisation des ressources en eau**: les zones humides stockent l'eau, superficielle ou souterraine; elles peuvent en retenir des volumes importants et les restituer ensuite progressivement. Elles préviennent les inondations en écrétant les crues et en atténuant les pointes responsables des dégâts les plus graves; elles participent au renforcement des débits d'étiage.

- **L'auto-épuration, la protection et l'amélioration de la qualité des eaux**: Les zones humides ont des caractéristiques propres qui leur permettent d'abriter une faune et une flore spécifiques, abondantes, très diversifiées, ca-

tuent un véritable filtre biologique; la végétation des rives retient les matières en suspension, permet une dégradation, sur place, des substances toxiques ou indésirables (pesticides) et limite la dissémination des contaminations; les formations végétales sur les rives, ont une capacité d'oxydation et de réduction qui diminue considérablement la charge en nitrates des eaux souterraines et superficielles. En cours de végétation, les zones humides assurent aussi la fixation et la transformation d'éléments nutritifs et surabondants, générateurs de phénomènes dits «d'eutrophication».

- **Les zones humides stabilisent et protègent les sols**; la végétation spécialisée qui s'y développe fixe les sols et les berges dans les plaines alluviales.

- **La création des paysages, la stabilisation de micro-climats**: La végétation des zones humides contribue à la richesse et à la variété des paysages naturels; certaines zones humides peuvent créer des

Le roseau à balais capture les MES (matières en suspension dans ses petits bras musclés.)



pables d'assurer la transformation des apports solides et dissous et d'améliorer ainsi considérablement la qualité des eaux; les fonds de graviers consti-

conditions climatiques locales en stabilisant précipitations et température.

**- Les ressources fournies par les zones humides :**

**a) Conservation et diversité génétiques :** les zones humides constituent des écosystèmes à haute productivité primaire ; les peuplements végétaux y sont très divers, liés aux conditions hydriques ; ce sont des zones refuges pour de nombreuses espèces végétales parfois très rares. La faune y est également particulière et comprend des espèces rares ; d'importantes colonies d'oiseaux d'eaux peuplent ces zones humides qui constituent également des étapes indispensables pour les oiseaux migrateurs.

**b) Productions valorisables :** la production végétale (bois, roseaux...) est exploitable directement ou indirectement par des

filiales d'élevage ; dans les zones humides, riches en substances nutritives et en biotopes abrités, les poissons peuvent vivre, se nourrir, se reproduire ; certains poissons migrateurs ont absolument besoin de ces zones humides au cours de leur cycle de vie. Enfin, le sel continue à être exploité dans certains marais.

**- Support d'activités économiques :** sports aquatiques, chasse, pêche, observation de la vie sauvage, photographie et autres activités récréatives tirent parti des richesses paysagères, floristiques et faunistiques des zones humides.

**c) Menaces :** or ces zones humides si précieuses à divers titres sont en voie de disparition... En France, les deux tiers des zones humides ont disparu en un siècle : la Dombes a perdu près de 60% de sa surface en eau en un siècle, la Camargue a perdu 40% de ses mi-

lieux naturels depuis les années 50, le marais poitevin a perdu plus de la moitié de ses prairies humides depuis les années 1970. On a assisté à une régression spectaculaire au cours des dernières décennies, liée aux progrès réalisés dans les techniques d'endiguement, de drainage, de remblai-

espaces naturels très convoités par :

- l'agriculture et l'aménagement rural
- les exploitants de carrières (granulats, sables)
- les acteurs de l'aménagement des systèmes flu-



ment. En fait, les zones humides ne sont pas encore reconnues clairement d'intérêt général ; la mobilisation pour leur défense est trop faible face à des menaces de plus en plus fortes. Comme c'est trop souvent le cas, l'intérêt économique à très court terme l'emporte sans que soit pris en compte le préjudice social et économique à moyen et long termes - et le désastre écologique parfois irréversible. Les zones humides sont en effet des

viaux : barrages, endiguements, enrochements... Les infrastructures, le tourisme, l'aménagement de zones industrielles constituent également des menaces sérieuses pour les zones humides.

(A suivre...)

Andrée Martinez

# Remiremont, les phragmites s'installent

Depuis l'automne dernier, permanents et bénévoles d'OIS-NAT se défont régulièrement dans le « coin nature » du plan d'eau de Remiremont, maniant allègrement pelles, pioches et brouettes.

L'objectif de ces travaux était d'obtenir dans un premier temps une plate-forme d'environ 200 m<sup>2</sup> dont le niveau se situerait à 30 cm au-dessus de celui du plan d'eau. Dans un deuxième temps, nous voulions expérimenter la transplantation de roseaux sur le site.

Voici quelques étapes de cette expérience qui, pour l'instant, semble parfaitement réussir.

## MERCREDI 28 SEPTEMBRE 94 :

Comme presque tous les mercredis, Jean-Louis, Jacques et les pauvres objecteurs attaquent à la pioche le talus haut de 1,60 m au sud de la zone. La terre est transportée à l'opposé, sur la rive. Au fur et à mesure que le talus disparaît, la zone plate s'allonge en pente douce sous la surface de l'eau. Ce sera à terme, une zone riche en végétation aquatique.

## MERCREDI 7 DÉCEMBRE: 94

Encadré par un éducateur, un groupe de jeunes du Rhumont découvre les joies du terrassement. Cette action en faveur de l'environnement leur permettra de recevoir une subvention et ainsi, d'aller visiter des studios d'enregistrement au cours d'un voyage à Paris.

## MERCREDI 5 AVRIL 95 :

Le décapage du sol se termine. Il est temps car la nature est en plein réveil et c'est le moment idéal pour transplanter les roseaux.

## MARDI 11 AVRIL 95 :

Nous creusons les « rigoles » qui vont accueillir les boutures de phragmites. Il s'agit maintenant de descendre à quelques centimètres sous le niveau du plan d'eau afin que le substrat soit gorgé d'eau avant la transplantation.

## MERCREDI 12 AVRIL 95 :

Nous parcourons une zone inondable dans la vallée du Durbion. Nous recherchons les jeunes pousses de phragmites qui commencent à pointer, ça et là entre les tiges sèches de l'an passé. Nous tâtonnons pour découvrir la meilleure technique de prélèvement.

Au bout de 4 heures de travail, nous avons réussi à recueillir une cinquantaine de morceaux de rhizomes munis de racines adventives et terminés par la pointe d'une jeune pousse.

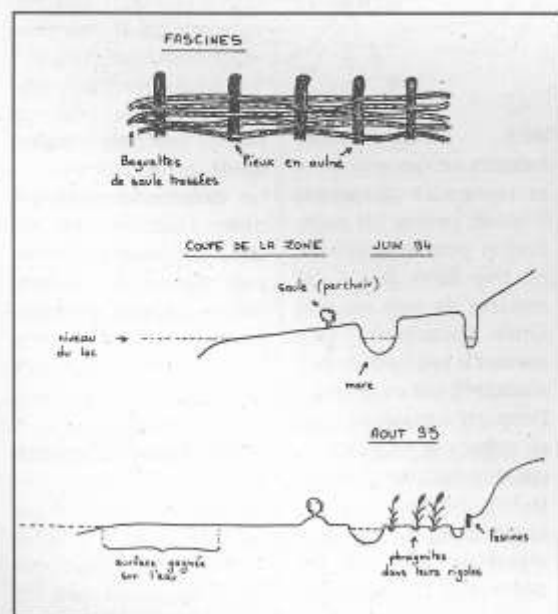
## JEUDI 13 AVRIL 95 :

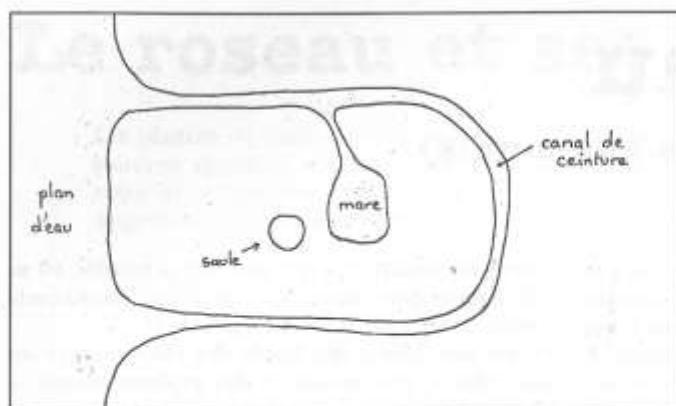
Nous installons les boutures dans les rigoles du coin nature de Remiremont. La zone plantée ne mesure que 5m de longueur... Il y a du travail en perspective.

## MERCREDI 19 AVRIL 95 :

Opération fascines : pour maintenir la rive, très abrupte au sud de la zone et pour éviter qu'en s'effondrant, elle bouche le canal de ceinture, nous installons des fascines. Cette technique végétale est utilisée en Suisse pour maintenir les berges des cours d'eau.

Dans les Vosges, l'utilisation de ce procédé éviterait de recourir systématiquement aux enrochements qui enlaidissent nos rivières.





Vues aériennes  
de la zone protégée  
du plan d'eau de Remiremont

#### JEUDI 6 JUILLET 95 :

Observation et entretien : nous désherbons à la binette et à la houe entre les lignes de roseaux. Certaines boutures ont un démarrage difficile mais d'autres atteignent déjà une hauteur de 1,50 m.

#### MARDI 1 AOÛT 95 :

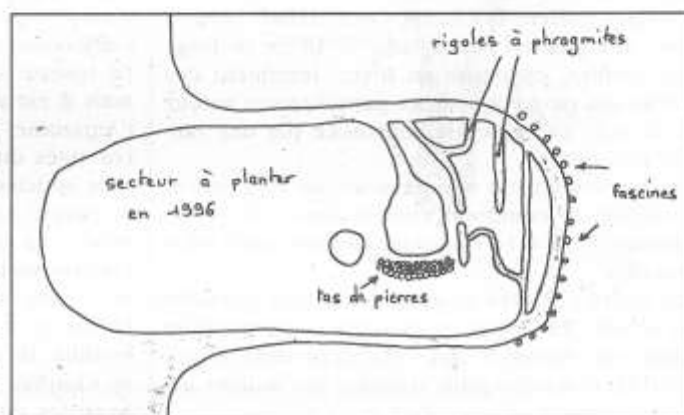
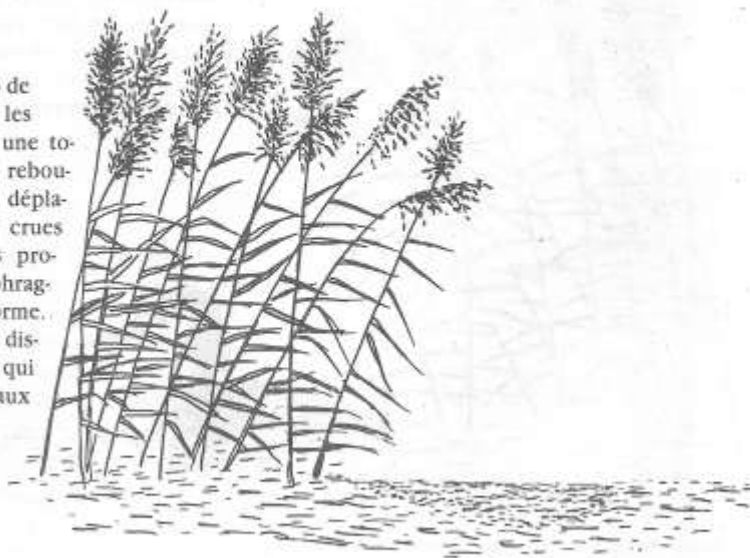
Nouvelle séance d'entretien : nous avons la surprise de découvrir un stolon de plus de 4 m de longueur, sur lequel des jeunes pousses apparaissent. Nous creusons immédiatement une rigole transversale et nous y enfouissons ce rejet inattendu.

Les fascines se portent bien. Certains pieux d'aune rejettent, ainsi que de nombreuses pousses dans le lacis de saule.

#### LUNDI 28 AOÛT 95 :

Visite de contrôle : beaucoup de roseaux dépassent maintenant les 2 m. L'opération semble être une totale réussite. Il nous restera à reboucher les rigoles afin d'éviter le déplacement des roseaux lors des crues d'automne. Dès le printemps prochain, nous planterons des phragmites sur la totalité de la plate-forme. En août 96, nous devrions donc disposer d'une roselière de 2 ares qui serait prête à accueillir des oiseaux dès le printemps suivant.

Jacques





# Le roseau

(*Phragmites Australis Communis*)

**L**e roseau est une graminée vivace qui peut atteindre ou dépasser 4 mètres de haut. Les rhizomes rampants sont enfouis dans la vase et mesurent souvent 5 m de long. Ils portent des tiges solides, dressées mais aussi parfois couchées qui, dans ce cas, se ramifient.

Les tiges portent des feuilles vert grisâtre, à bord lisse, atteignant 5 cm de large et 50 cm de long. Ces feuilles, caduques en hiver, terminent des gaines qui peuvent tourner partiellement autour de la tige. La ligule est constituée par une rangée de poils.

L'inflorescence est une panicule de 10 à 30 cm composée de nombreux épillets bruns violet comprenant de 2 à 10 fleurs munies de longs poils argentés.

Les fruits grisâtres et rougeâtres sont enroulés en spirale. Le roseau se multiplie aussi par boutures des rhizomes qui s'étendent dans toutes les directions. De plus, il forme des stolons aériens

ou aquatiques qui peuvent atteindre 10 m de long et qui s'enracinent au niveau des noeuds pour donner de nouvelles pousses.

C'est une plante des bords des eaux douces ou saumâtres, des marais et des prairies humides. Elle indique avec certitude l'existence des nappes d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi que l'affleurement d'une source.

Le roseau se rencontre dans le monde entier, mais il est absent de certaines régions comme l'Amazonie.

Les tiges du roseau sont très solides car elles sont appelées à résister au vent et aux vagues. La plante adulte est imprégnée de silice et sa cendre en contient plus de 70%.

Les organes jeunes et surtout les rhizomes contiennent jusqu'à 5% de sucre. En période de disette, on les a consommés soit crus, soit rôtis ou bouillis. Ils donnaient aussi une espèce de farine et après torréfaction un ersatz de café.

Avec les tiges, on recouvre les toits et on fabrique toutes sortes de nattes.

On les utilise comme supports pour certains enduits muraux, plâtres ou torchis. On s'en sert aussi comme litière ou fourrage quand il est très jeune et encore tendre.

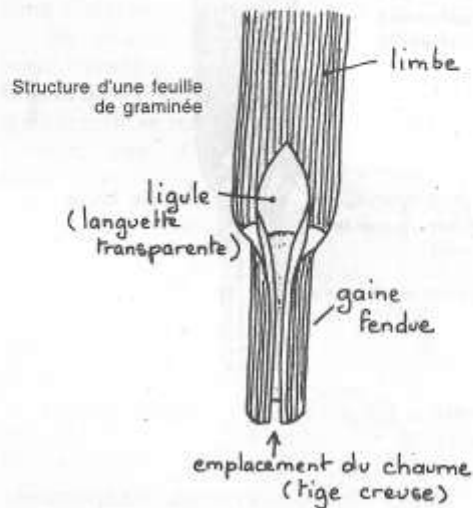
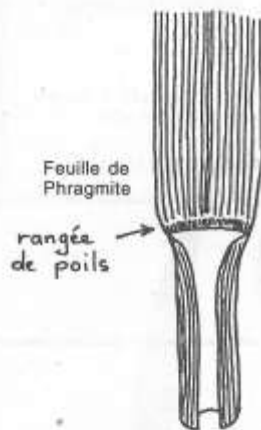
D'après des recherches récentes, on peut en tirer de la cellulose, de la soie artificielle, de la glycérine, des tannins etc...



Grèbe huppé sortant de la roselière

# Le roseau et ses cousins

Les plantes de grande taille répandues au bord des étangs et des rivières vosgiennes sont souvent appelées roseaux. Elles sont toutes susceptibles d'atteindre la hauteur de 2 m, voire de la dépasser (phragmite). Apprenons à les différencier.



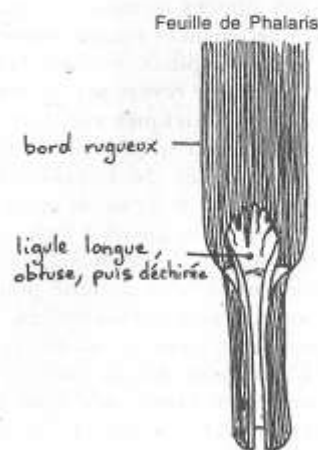
**Roseau ou phragmite :** *Phragmites australis* (Graminées)

- Feuilles larges dépassant souvent 2 cm, caduques l'hiver
- Inflorescence dense, unilatérale.
- Tige dure, très raide, persistant en hiver.



**Alpestris roseau :** *Phalaris arundinacea* (Graminées)

- Feuilles jusqu'à 18 mm, persistant l'hiver.
- Inflorescence lobée, pâle, compacte.



**Glycérie aquatique** : *Glyceria maxima* (Graminées)

- Inflorescence vert pâle, formant un panicule lâche

feuilles vert vif  
parfois plissées,  
chiffonnées vers  
l'extrémité

ligule courte,  
obtuse, à pointe  
brève

Feuille de *Glyceria*  
*Maxima*



bande brune



Glycérie Aquatique

**Massette à larges feuilles** : *Typha latifolia* (Typhacées)

- Pas de ligule  
- Feuilles charnues, épaisses, compartimentées  
- Inflorescence en forme de saucisse, brun chocolat



*Typha Latifolia*  
(coupe d'une feuille)

Pour en savoir plus :

- Guide des graminées, carex, joncs et fougères (Delachaux & Niestlé)
- Guide de la faune et de la flore des lacs et étangs d'Europe (Delachaux & Niestlé)
- Guide des plantes à fleurs (Delachaux & Niestlé)
- Flore d'Europe (Gründ)

Jacques COME

## Au fil du rêve

**A**ssis au bord de la Moselle sur une roche aux douces formes, j'ai laissé mes jambes se balancer jusqu'à sentir le contact de l'eau sous mes pieds. Soudain la rivière entière m'envahit et me révèle ses secrets. Les plaintes nasillardes de quelques corneilles m'emmènent alors dans un passé préhistorique, en haut derrière, les falaises de conglomérat sensuelles, sculptées au fil de l'eau, m'invitent à les caresser et je me laisse glisser à l'eau. Me voilà à présent au contact d'une Moselle énorme qui me porte; enceinte, elle divague pour aller donner la vie au plus loin sur ses berges. Autour de moi les poissons se faufilent; un oiseau est entré dans l'eau à quelques mètres, aussi vite il ressort : c'est une flûte bleue, une flûte à une note, je l'entends siffler à la surface. Au milieu de cette

rivière qui charrie la vie je me sens bien; là-bas une bergeronnette chasse entre les vaguelettes, ici un gravelot qui se dandine dans l'eau. En ces temps sauvages les cités n'existent pas, la Moselle navigue librement prenant appui à chaque méandre. Il lui arrive de laisser mourir un bras qui devient alors un paradis pour le rosignol. Ici, les alevins luisent en mille paillettes sans troubler le miroir de l'eau; dans ce calme où chaque mouvement trahit le mystère de la vie je savoure le silence de cette nature tantôt paisible tantôt farouche. Rejoignant quelques ultimes instants le courant formidable pour ressentir une dernière fois cette force vitale, mon rêve s'estompe, je ne peux même pas me baigner dans ma rivière !

Olivier

# Oiseaux des roseaux

Les espèces communes de passe-reaux ne s'aventurent guère dans ce milieu si particulier qu'est la roselière. La sélection naturelle l'a réservé à un nombre restreint d'espèces adaptées à la densité de la végétation. La quasi totalité de ces oiseaux fait partie du groupe que l'on nomme «**fauvettes aquatiques**» (ou **paludicoles**).

Ces oiseaux, tous migrateurs chez nous, ont le plus souvent un plumage neutre et sont très difficiles à identifier. Leurs manifestations vocales, au contraire, sont remarquables par leur intensité ou leurs variétés.

D'ailleurs, il ne faut souvent compter que sur leur cris ou chants pour noter la présence de telle ou telle espèce.

La **rousserolle effarvate**, au chant râpeux, est chez nous le principal re-

présentant du groupe; quelques mètres carrés de phragmites suffisent à l'attirer. Comme pour la plupart de ces espèces, la faible superficie occupée par les roselières dans les Vosges, l'oblige à investir d'autres biotopes. On la retrouve ainsi dans des milieux buissonnants ou des grandes graminées, mais toujours près de l'eau. Sa cousine sosc, la **verderolle**, préfère les milieux moins denses et par-



fois loin des zones humides. Quant à la **turdoïde**, le «**géant**» de la famille, elle ne fréquente que les grandes phragmitaies, sa présence dans notre

département et sa nidification

sont très aléatoires. Le même problème se pose au **phragmite des joncs**, au sourcil blanc caractéristique et à la très rare **locustelle lus-**

**cinioïde**, espèce en très nette régression.

En dehors de cette famille, le **bruant des roseaux** dont le mâle se reconnaît aisément à sa cagoule noire, est le seul granivore ayant élu domicile dans ce milieu. On le trouve également dans des friches, prés ou landes à proximité des points d'eau.

Enfin, la **Rémiz penduline**, semblable à une mésange, bandeau noir sur l'oeil, est une espèce en ex-

pauvrissement de notre avifaune.

Au contraire, en incitant propriétaires d'étangs et carriers à



Rousserolle effarvate

pansion. Reste à savoir si notre département dispose de sites favorables à son accueil.

On le voit, le monde des passereaux inféodés aux roselières reste réduit dans le département, et la disparition des quelques hectares restant entraînerait, entre autres catastrophes, l'ap-

favoriser l'implantation de roselières sur leur domaine, on peut espérer voir de nouvelles espèces nicher où d'autres étoffer leurs effectifs. Le site pilote de Remiremont-les-Flots devrait nous permettre de vérifier rapidement cette hypothèse.

Jérôme Calas